

Numérique. Ce dispositif destiné à pallier les inégalités scolaires et à favoriser le développement de projets éducatifs a reçu le soutien de la Banque des Territoires et celui d'Orange.

La Camio'Net, la solution inclusive itinérante

Elle fait partie des 40 projets « inclusifs et innovants » retenus dans le cadre de l'appel à projets « Numérique Inclusif, Numérique Éducatif », lancé en juin dernier par la Banque des Territoires, dont l'objectif est de favoriser l'acculturation des élèves aux nouveaux usages du numérique et d'anticiper le décrochage scolaire. Accompagnée par l'opérateur historique Orange, la Ligue de l'enseignement de l'Yonne a ainsi imaginé un service itinérant - avec matériels embarqués - judicieusement baptisé La Camio'Net. « Orange s'implique pleinement avec son programme Orange Digital Center dans cette dynamique d'inclusion numérique afin de participer à la transmission des clés de compréhension, et à notre accompagnement dans les usages. Les ateliers numériques, des initiations gra-

tuites et ressources qualitatives font partie intégrante de cette démarche », précise la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement. Ce nouveau dispositif a été inauguré le 21 février dernier à l'espace d'accueil et d'animation La Ruhe à Auxerre, place Degas.

CONCENTRÉ DE TECHNOLOGIES

À l'intérieur de l'utilitaire aménagé, sont mis à disposition des établissements scolaires et des familles, ordinateurs, scanners, connexion internet, imprimantes 3D ou encore logiciels de MAO (Musique assistée par ordinateur). « La Camio'Net accueille physiquement et virtuellement les jeunes et leurs parents en situation de fragilité avec le numérique. Elle peut les aider dans leurs démarches et/ou les renvoyer vers les acteurs du numérique qui sont en capacité de le faire lorsqu'ils



Présentée le 21 février, la Camio'Net de la Ligue de l'enseignement se déplacera, à la demande, dans les établissements scolaires de l'Yonne ou lors de manifestations spécifiques.

existent. » Le projet icaunais ambitionne, par ailleurs, de soutenir la créativité des plus jeunes en déployant des activités ludiques et éducatives, notamment

autour du DAO (Dessin assisté par ordinateur), de la vidéo ou du prototypage d'objets.

STÉPHANE BOURDIER

Consommation. Malgré un nombre de dossiers déposés auprès de la Banque de France en baisse, le département bourguignon déplore encore une part importante de propriétaires touchés.

Surendettement : Les Icaunais parmi les plus mauvais élèves...

L'an dernier, la commission départementale de la Banque de France a traité 820 dossiers de surendettement contre 874 en 2021, soit une baisse de 6,2 %, selon les chiffres dévoilés par la préfecture de l'Yonne, le 23 février dernier. En comparaison, le repli est plus significatif que celui enregistré sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté (4,8 %), mais légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (6,5 %). Quant à l'endettement médian (hors immobilier), il s'établit à 16.736 euros, un niveau comparable à la moyenne régionale et nationale. « Le montant total de l'endettement (et éligibles à la procédure) des dossiers traités par la commission de l'Yonne s'est élevé à 32,4 millions d'euros (dont 12,5 millions d'euros de dettes immobilières). Cette année encore et quoiqu'en baisse par rap-



port à 2021, le département de l'Yonne se singularise par une part de déposants propriétaires de leur résidence principale (ou propriétaires accédants) ou de tout autre bien immobilier qui s'établit à 17,5 % soit un niveau sensiblement supérieur au niveau régional (14,7 %) et national (9,1 %).

Si dans 63 % des cas, une solution pérenne a été trouvée, cette proportion reste

bien en-deçà de la moyenne relevée dans la région (68,1 %) ainsi qu'en France (74,6 %).

DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

En cause : la forte proportion de dossiers impliquant un bien immobilier nécessitant « parfois des plans provisoires pour vente du bien immobilier, la commission cherchant toutefois systé-

matiquement à conserver la résidence principale lorsque les débiteurs expriment cette volonté ».

Dans le détail, « 67,5 % des dossiers déposés ont été orientés en mesure de réaménagement de dettes (avec effacement partiel ou sans effacement) et 32 % ont fait l'objet d'une orientation vers un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (effacement des dettes, à l'exception des dettes échappant à l'effacement notamment les dettes alimentaires, certaines réparations pécuniaires, amendes, dettes frauduleuses) ».

Avec 297 dossiers de surendettement pour 100.000 habitants contre 246 en Bourgogne-Franche-Comté et 208 en France métropolitaine, l'Yonne figure parmi les 14 départements affichant un nombre de dépôts pour 100.000 habitants supérieur à 280.

S. B.

Mal Logement

L'YONNE LANCE LA PLATEFORME HISTOLOGE. Le mal-logement concerne à l'échelle nationale plus de quatre millions de personnes au sein du parc locatif. La gestion de l'habitat indigne et indécemment constitue une des priorités d'action de l'État et de ses partenaires, regroupés au sein du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI). Afin de renforcer la réponse de l'État et ses partenaires dans la lutte contre l'habitat indigne et le mal-logement, la plateforme « Histologe » a ouvert en ligne depuis le 1er mars 2023 dans le département de l'Yonne. Ce site Internet permet à tous de signaler une situation de mal-logement. « Histologe », service public gratuit, est un guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement, aussi bien locataires que propriétaires : sécurité, mauvaise isolation, humidité, présence de nuisibles, absence de chauffage... La plateforme « Histologe » a pour objectif de faciliter, d'accélérer et de sécuriser la prise en charge des signalements portés à la connaissance du PDLHI. En effet, en quelques minutes, l'occupant ou le propriétaire, par le biais de questions précises, décrit et évalue le degré de gravité de sa situation. De plus, « Histologe » facilite la coopération entre les acteurs compétents en centralisant le traitement et la réponse aux signalements.

◆ histologe.beta.gouv.fr

Territoires



DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES SERA-T-IL LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS ? En 2012, Stéphane Bern et France 2 décident de « titiller » l'esprit de clocher des Français en organisant une compétition interrégionale afin d'élire « Le Village Préféré des Français ». Parmi les 14 nommés de l'édition 2023, un village icaunais : Druyes-lès-Belles-Fontaines a été retenu et n'attend plus que les votes pour devenir le Village préféré des Français 2023 ! Jusqu'au vendredi 10 mars à 23 heures 59, il est possible de voter en ligne ou par téléphone au 32 45.

◆ francetelevisions.fr/et-vous/participer-a-une-emission/le-village-prefere-des-francais-5247

SIA 2023

55 VINS DE L'YONNE RÉCOMPENSÉS. Chaque année, lors du Salon international de l'agriculture (SIA), le concours général agricole voit les viticulteurs candidats présenter leur production à des centaines de jurés. Au-delà du prestige, la pastille porteuse de feuille de chêne, bien identifiée des consommateurs, serait le gage d'une augmentation des ventes de 20 à 40 %. Dimanche 26 février 2023, lors de la grande finale à Paris, 55 vins de l'Yonne ont été récompensés, dont 17 médailles d'or, 23 en argent et 15 en bronze. Plus largement, 150 vins de Bourgogne ont été récompensés lors de cette édition 2023.

◆ palmares.concours-general-agricole.fr/vins

en bref